

Le dispositif **SESAME (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement)** a pour objectif d'accompagner vers un emploi dans le sport et l'animation **les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, résidant en Quartier Politique de la Ville (QPV) ou en Zone Rurale Revitalisée (ZRR)**. Il permet d'offrir à chacun de ces jeunes un parcours individualisé (information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent).

## Un jeune, un projet, une formation, un emploi

### Profil des jeunes

- Agé de 16 à 25 ans
- Rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Résidant au sein d'un quartier Politique de la Ville (QPV) ou d'une Zone Rurale Revitalisée (ZRR)
- Envisageant un projet professionnel dans le secteur de l'animation et du sport
- Exprimant une motivation pour l'encadrement des activités physiques et sportives ou des activités socioculturelles
- Justifiant d'une 1<sup>e</sup> expérience dans le sport ou l'animation
- Pratiquant une activité physique régulière (si le projet concerne l'encadrement sportif)
- Répondant aux exigences d'honorabilité prévues pour l'encadrement des activités sportives ou socioculturelles

### Remise à niveau ou pré-qualification

- BAFA / BAFD
- PSC1
- Diplômes fédéraux sportifs, BNSSA

### Formations qualifiantes

- CQP (Certificat de qualification professionnelle)
- BAPAAT (Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien)
- BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
- DEJEPS (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

### Statut du jeune

- Demandeur d'emploi
- En service civique
- En emploi d'avenir
- En CUI-CAE (Contrat unique d'insertion–Contrat d'accompagnement dans l'emploi)
- En contrat d'apprentissage
- En contrat de professionnalisation

### Une mobilisation multi-partenaire

#### De nombreux acteurs peuvent intervenir conjointement tout au long du parcours SESAME :

- Les services du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative (DRJSCS, DDCS, DDCSPP) et les établissements publics nationaux (EPN) sous tutelle du ministère
- Le service public de l'emploi (Direccte, Pôle Emploi...)
- Les associations sportives, de la jeunesse et de l'éducation populaire (CROS, CDOS, CRAJEP, clubs...), les associations Profession Sport
- Les réseaux d'information et d'orientation des jeunes (CRIJ, BIJ, missions locales...), Cap Emploi, l'EPIDE
- Les collectivités territoriales
- Les OPCA pour l'aide aux financements des employeurs associatifs (Uniformation, FAFSEA...)
- Ainsi que toute autre structure susceptible de promouvoir les différents outils mis à disposition par l'Etat pour accompagner l'emploi et la professionnalisation

#### Ces acteurs interagissent pour :

- Le repérage des jeunes
- Le repérage des emplois potentiels
- L'organisation de l'offre de pré-qualification et de formation en lien avec le positionnement des jeunes
- La sécurisation du parcours des jeunes
- Le financement du parcours des jeunes ou l'orientation des jeunes vers les financements possibles
- Le suivi des jeunes

#### Référent SESAME :

**Mireille LABROY** - Tél. : 03.20.14.42.35 - Email : [mireille.labroy@drjcs.gov.fr](mailto:mireille.labroy@drjcs.gov.fr)

#### Secrétariat administratif :

**Olivier DEVOS** – Tél. : 03.20.14.42.44 - Email : [olivier.devos@drjcs.gov.fr](mailto:olivier.devos@drjcs.gov.fr)

**Adresse bureau :** Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Hauts-de-France  
Pôle des Politiques Formation – Certification  
Unité des Métiers de l'Animation et du Sport  
95, Boulevard Carnot - 59000 Lille

### Les grandes étapes du parcours SESAME

1-Le repérage ⇨ 2-L'entretien de positionnement ⇨ 3-L'accompagnement renforcé ⇨ 4-Le suivi de l'insertion